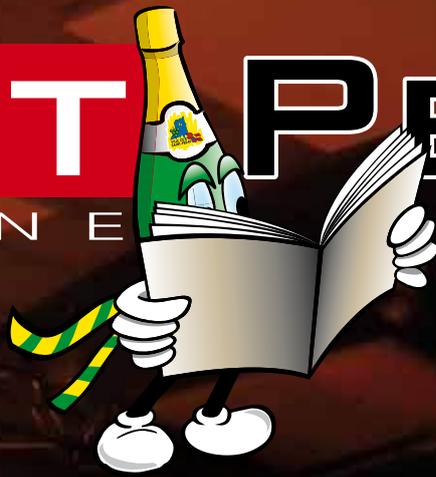


# SAINT PÉRAY

MAGAZINE

Juin 2013 n°45



## Florent Peyre joue à domicile



Magazine d'information de la Ville de Saint-Péray

## En cas de coupure, ERDF vous alerte en un clic

En partenariat avec les collectivités et le SDE-07 (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche), ERDF met en place «**Prévenance Travaux**», un nouveau service qui permet d'être alerté personnellement par courriel d'une future coupure d'électricité en raison de travaux.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de vous rendre sur le site [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr) muni de votre facture d'électricité et de renseigner vos nom, prénom, point de livraison situé sur la facture, adresse postale et électronique et numéro de portable.

Lorsque des travaux nécessiteront une coupure, **vous serez prévenu par courriel quelques jours auparavant de la date, de la durée de la coupure**, de la nature des travaux et de leur localisation.

## Reine des Vins et du Jumelage : en route pour l'élection 2014



L'élection de la Reine des Vins et du Jumelage désigne depuis 1966 les jeunes ambassadrices qui représentent nos vins et notre ville lors des manifestations municipales, comme lors des déplacements organisés dans nos villes jumelles allemande, italienne et portugaise.

La Reine et ses deux Dauphines sont couronnées lors de la soirée inaugurale de la Fête des Vins et du Jumelage (cette année le vendredi 30 août).

Elles se voient offrir une robe, un tailleur, des chaussures, une pochette, une coupe... ainsi que la prise en charge des voyages à Groß-Umstadt, Asso et Santo Tirso.

### Donc, si...

- vous avez entre 17 et 25 ans (le 5 septembre 2014),
- vous habitez le canton de Saint-Péray,
- vous êtes une jeune femme pétillante (comme le Saint-Péray),
- vous souhaitez découvrir nos villes jumelles,

Participez à l'élection de la Reine des Vins et du Jumelage 2014 en contactant le service jumelage de la mairie au 04 75 81 77 81 ou par mail : [emilie.heimburger@st-peray.com](mailto:emilie.heimburger@st-peray.com) **avant le 25 octobre 2013.**

Les trois premières inscrites seront retenues pour participer à l'élection 2014.

## Garderie périscolaire / restauration scolaire



Comme chaque année, les familles souhaitant bénéficier des services de garderie et/ou de restauration scolaire devront au préalable avoir rempli un nouveau dossier d'inscription et de nouvelles fiches de renseignements à l'aide des formulaires disponibles en mairie et sur le site internet de la ville.

### Ces documents seront à retourner au plus tard le vendredi 28 juin 2013.

Afin de préparer au mieux la rentrée, nous demandons aux familles de communiquer les inscriptions en garderie pour la première semaine de septembre, **entre le lundi 26 août et le lundi 2 septembre 2013.**

La cuisine centrale de Guilherand-Granges applique chaque année une hausse de prix due à l'évolution du coût des matières premières et à ses propres frais de gestion. Cette année, l'augmentation représente plus de 4 %. Par délibération en date du 16 mai 2013, la municipalité a décidé de n'appliquer qu'une augmentation de 2% aux anciens tarifs qui datent de septembre 2012. Par exemple, le tarif de base pour un enfant passe de 4,05 € à 4,13€.

Les tarifs de la garderie périscolaire, quant à eux, restent inchangés (garderie du matin : 1,71€ - garderie du soir : 2,28€)

## Objectif papillons !



Au détour d'une promenade, immortalisez les plus belles espèces de papillons présents sur le massif de Crussol.

**La Communauté de communes Rhône Crussol organise un concours photo jusqu'au 8 août 2013.**

Le règlement ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles à l'office de tourisme, à la médiathèque ou sur [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com) (rubrique c'est dans l'actu).





**Notre ville en actions...** Une formule, une simple formule pour résumer l'esprit volontariste qui guide la municipalité et pour illustrer la ligne de conduite que l'équipe municipale a fait sien depuis le début de la mandature.

Un exemple, qui me tient particulièrement à cœur, de ce **volontarisme au service du bien commun : le lancement des travaux d'aménagement d'un parc de détente, à l'extrémité de la place Henri Richard.** La

déconstruction, fin mai, de l'ancienne maison, propriété de la commune, offre d'ores et déjà une belle perspective sur ce que sera cet aménagement.

Bientôt, à l'image de ce qui a pu être réalisé rue René Cassin, à côté de l'espace multisports Adrien Gilles, rue du Prieuré à l'arrière du bâtiment du CEP du Prieuré, ou dans le parc de Chavaran, des jeux d'enfants viendront agrémenter cet espace qui sera, j'en suis convaincu, un lieu fort apprécié des Saint-Pérolaises et des Saint-Pérolais.

A plus d'un titre d'ailleurs, puisque ce parc, **espace de jeux pour nos enfants, espace de détente à l'ombre bienveillante des arbres centenaires** (et de grande valeur, comme l'a confirmé un expert de l'Office National des Forêts), constituera aussi l'un des points d'entrée de **la promenade des berges du Mialan**, dont l'aménagement vient de débiter.

La création d'un **sentier de pleine nature**, sur la base du sentier préexistant, du pont sur le Mialan, route de Touloud, jusqu'à la rivière Bouyou, au niveau des Perdroles, dans un premier temps, puis jusqu'à la passerelle des Gendarmes, dans un second temps, offrira à TOUS la possibilité de se réapproprier cette rive gauche du Mialan, qui sera ainsi à la fois rendue plus accessible et mise en valeur, dans le respect du caractère naturel du site.

Car mettre en valeur notre cadre de vie privilégié, offrir aux Saint-Pérolaises et aux Saint-Pérolais des lieux symboliques de ce bien vivre que nous défendons, voilà aussi l'une des missions que nous, élus, nous nous assignons. **Au nom de l'intérêt général et dans le souci d'une gestion saine des deniers publics puisque ces investissements, comme tous ceux de cette année 2013, seront réalisés sans recours à l'emprunt.**

Pour l'heure, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes vacances estivales et de vous convier toutes et tous, les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre, à l'édition 2013 de notre fête des vins et du jumelage.

Bonne lecture.

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS

### TRAVAUX

L'avenue Colette Dimberton est terminée ! 4

### A L'HONNEUR

Léa Curinier, Giovanni Conti... 5

### ÉVÈNEMENT

Rencontre avec l'humoriste Florent Peyre 6/7

### VIE LOCALE

Le cirque fait école 8/9

### LE DOSSIER

Bien vivre ensemble 10/11

### CLIN D'ŒIL

Cérémonies, manifestations 12/13

### VIE CULTURELLE

Lire à petits pas, Les manifestations de l'été 14/15

### VIE EUROPÉENNE

Les jeunes entrent dans la danse 16

### VIE SCOLAIRE

Le permis piéton 17

### VIE ÉCONOMIQUE

Vos nouvelles activités 18/19

### INTERCOMMUNALITÉ

Le massif de Crussol objet de toutes les attentions 20

### VIE PRATIQUE

Les «éconotes de Crussol» relèvent le défi 21

### PERSONNEL COMMUNAL

Elus et agents municipaux testent le plan communal de sauvegarde 22

### TRIBUNE LIBRE

- Un futur pour Saint-Péray  
- Agir ensemble pour Saint-Péray 23

### ETAT CIVIL

Du 2 novembre au 5 mars 23

### SUR VOS AGENDAS

Programme de juin à décembre 24



Florent Peyre  
**joue à domicile**

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

**Directeur de la publication :** Guy Renaudin.  
**Rédacteur en chef :** Damien Lapôtre.  
**Rédaction, photos, maquette :** Emilie Heimbürger.  
**Crédit illustrations :** Ville de Saint-Péray, Le cirque DUMAS, Ateliers d'Arlequin; Lei Esclops, A. Tremollet, N. Curinier.  
**Régie publicitaire :** Place de l'Hôtel de Ville - 07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.  
**Fabrication :** Viacom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 Saint-Péray  
**Tirage :** 3 700 exemplaires  
**Distribution :** Société Distribal  
Dépôt légal : n° 38-1/96  
Votre magazine sur le site internet : [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

Avant



Après

Avenue Colette Dimberton.



### Avenue Colette Dimberton :

Au terme de quatre mois d'aménagement, l'avenue Colette Dimberton a revêtu, fin mai, son aspect définitif. L'entreprise Colas, en charge du chantier commencé le 14 janvier dernier, a dû composer avec les aléas climatiques.

Ainsi, la pose de l'enrobé définitif, prévu début mars et qui nécessitait la fermeture de l'artère à la circulation, a dû être repoussée à plusieurs reprises afin d'être réalisée dans de bonnes conditions.

L'aménagement final de la voirie était en suspens depuis 2004 et la transformation en avenue de l'étroite route de Chavaran, en attendant la réfection par le Conseil général de l'Ardèche du pont sur le Mialan achevé en juillet 2012.

**Coût du chantier : 427.000 €**

### Aménagement de la rive gauche du Mialan

Parallèlement, l'aménagement du chemin piétonnier a commencé avec le nivellement et le terrassement du terrain de la tranche située entre le Pont du Mialan et le lotissement des Perdroles.

**Coût du chantier : 450.000 € dont 77.812 € subventionnés par la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Valdac.**

### Création d'un parc, place Richard

L'aménagement du futur parc de détente a débuté fin mai par la déconstruction de la maison Chartier, située au bout de la place Richard.

**Coût du chantier : 98.000 €**

### Autres chantiers dans la ville :

D'ici quelques mois, un nouveau parking d'une soixantaine de places verra le jour en centre-ville. Le chantier a été lancé début juin avec le désamiantage et la déconstruction de bâtiments



Déconstruction de la maison Chartier

situés **rue de l'Arzalier**. Un mur de soutènement sera ensuite réalisé, face à la crèche, avant de procéder à l'aménagement des emplacements de stationnement à l'intérieur de l'enceinte.

Afin de faciliter l'accès au parking, le **petit garage**, propriété de la mairie, situé **devant le cimetière** sera déconstruit.

En juin, **l'éclairage de l'avenue du 11 Novembre, de l'avenue Marc Bouvat et de la rue Pierre et Marie Curie** a été rénové. Il a été procédé au remplacement des lampes ballon fluo par des lampes plus économiques et permettant un meilleur éclairage.

La voirie a été réalisée dans le lotissement communal **«Les Châtaigniers»**. Il va être ensuite procédé à l'aménagement des espaces verts.

Et sont aussi en cours :

- l'aménagement de la 1<sup>ère</sup> tranche du **chemin de Tourousse** (du carrefour avec l'avenue Louis-Frédéric Ducros jusqu'au chemin de Biousse).
- l'aménagement de **la zone d'activités économiques de la Maladière**.

### Le quai Bouvat rénové

Après cinq mois de travaux, et avec un mois d'avance sur le calendrier initial, c'est un quai Bouvat plus accessible qui va être rendu, fin juin, à la circulation.

Depuis janvier, ce projet d'aménagement de grande ampleur a permis une réfection totale d'une des artères principales de notre centre-ville ainsi que de la rue du Vieux Pont :

- Changement complet des canalisations d'eau potable ;
- Création d'un réseau d'eau pluvial entre le carrefour (côté place de l'Hôtel de Ville) et la rue de Crussol ;
- Changement de l'éclairage public avec l'utilisation de LED ;
- Enfouissement des réseaux électriques moyenne tension et téléphoniques ;
- Mise aux normes d'accessibilité handicap des trottoirs ;
- Finition du parking, rue de Crussol.

A la mi-juillet, il sera procédé à la réalisation des peintures routières, ainsi qu'à la pose des pépites sur le trottoir à l'angle de rue Ferdinand Mallet.

## Relations européennes



Félicitations à **Giovanni Conti**, élu Maire d'Asso lors des élections municipales des 26 et 27 mai derniers.

C'est un visage bien connu des Saint-Pérollais, déjà honoré du titre de citoyen d'honneur de la ville à l'occasion de la Fête des Vins et du Jumelage 2007, qui accède de nouveau au poste de premier magistrat d'Asso.

C'est en effet avec Giovanni Conti que Jean-Paul Lasbroas, avait signé, le 7 octobre 2001, la charte du jumelage liant nos deux villes.

En 2008, ne pouvant se représenter pour un troisième mandat consécutif, il avait laissé la tête de liste à Maria Giulia Manzeni, lui-même restant premier adjoint.

A l'occasion des élections 2013, Giovanni Conti prend donc la suite de Maria Giulia Manzeni, qui a été également élue au conseil municipal.

## Quatre jeunes danseuses primées



Félicitations à quatre jeunes danseuses classiques des Ateliers d'Arlequin ! Pour leur première participation à un concours national organisé fin mars par l'école des Cygnes de Valence, elles ont conquis le jury.

- **Clara Chastagnac** : premier prix (catégorie élémentaire 1 solo)
- **Iris Vialatoux** : troisième prix (catégorie élémentaire 2 solo)
- **Clara Herbert et Justine Rodriguez** : encouragements du jury - (catégorie élémentaire 2 duo)

Les jeunes filles sont entrainées par Hisako Yvonneau, ancienne danseuse professionnelle internationale qui leur transmet sa passion et son savoir avec une pédagogie exemplaire.

## Championnat du monde de la caillette



Les amateurs de caillette pourront laisser une nouvelle fois leur créativité s'exprimer, **le 12 octobre prochain**, au CEP du Prieuré.

Le championnat du monde de caillette «revisitée», organisé par France BLEU Drôme-Ardèche et le Dauphiné Libéré remet le couvert à Saint-Péray dans le cadre du marché du goût. L'impact médiatique avait été tel que la caillette avait été propulsée jusque dans les pages du New York Times !

Pour donner une touche encore plus internationale à ce concours dont le jury sera de nouveau présidé par le chef étoilé Michel Chabran, nos amis de Groß-Umstadt, Asso et Santo Tirso seront invités, eux-aussi, à «revisiter la recette de la caillette», comme le suggère le thème choisi pour cette deuxième édition.

## Championne de France de VTT



Saint-Péray compte une nouvelle championne de France ! **Léa Curinier**, 12 ans, a remporté le titre de championne de France de VTT UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre).

La compétition, qui comporte quatre épreuves (trial, descente, montée impossible, cross-country), s'est déroulée les 15, 16 et 17 mai à Vogüé, en Ardèche.

Grâce à sa victoire en cross-country, la Saint-Pérollaise a cumulé assez de points pour s'assurer le titre national. Elle représentait le Collège Saint-Anne de Valence où elle est scolarisée en classe de 6<sup>ème</sup> à orientation sportive.

Après avoir pratiqué pendant quatre ans le triathlon, elle s'est spécialisée cette année dans la course à pieds et dans le vélo (route et vtt).

Elle a rejoint pour cela le club de l'*Union Cycliste Montmeyran-Valence*.

Et elle excelle dans les deux disciplines puisque **Léa** a également remporté en décembre le titre de championne académique Dauphiné-Savoie en cross.

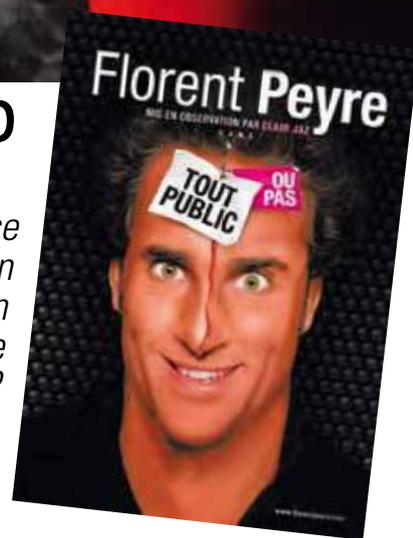
Compétitrice et sportive dans l'âme, **Léa** aime également profiter du centre de loisirs Sac...Ados pendant les vacances.

*Félicitations également à tous les sportifs saint-pérollais qui se sont brillamment illustrés cette saison et ont remporté de nombreux titres.*



# Florent Peyre enivre le CEP

*Pour sa deuxième soirée placée sous le signe de l'humour, l'Office Municipal d'Animation Culturelle avait invité Florent Peyre à jouer son spectacle «Tout Public Ou Pas», vendredi 17 mai. Révélé par l'émission de France 2 «On ne demande qu'à en rire», «le petit-fils de Mathu» se produisait pour la première fois dans son village d'origine. Dans un CEP du Prieuré bondé, il a montré toute l'étendue de son talent au cours d'une soirée où les références à la commune n'ont pas manqué ! Rencontre en lever de rideau avec l'humoriste qui monte.*



**Saint-Péray Magazine :** *Qu'est-ce que cela représente pour vous de jouer à Saint-Péray ?*

**Florent Peyre :** Cela me fait très plaisir. J'ai passé toute mon enfance ici jusqu'à mes 15 ans où je suis parti dans le Var puis à Nice, à Marseille d'où est originaire ma famille paternelle. J'ai été à l'école à Tourtousse, au collège de Crussol. Mes parents sont ici.

C'est amusant tout d'un coup, de voir l'ampleur que prend ma venue au niveau local. Quand je sors dans la rue, j'ai l'impression d'être le Pape !!!

Le Dauphiné a consacré une page entière à ma famille et à moi-même. Car bien avant moi, il y a eu «Chez Mathu». Mon grand-père et mon père étaient déjà des figures locales. C'est touchant qu'on nous réunisse ainsi pour nous mettre à l'honneur ensemble.

**Saint-Péray Magazine :** *Vous évoquez votre grand-père, fondateur en 1968 de*

*«Chez Mathu», restaurant-discothèque saint-pérollais. Aviez-vous envisagé de prendre son surnom comme nom de scène ?*

**Florent Peyre :** Oui parce que j'avais une grande tendresse pour mon grand-père. Je lui ressemble beaucoup. C'est un peu lui et mon père qui m'ont transmis la fibre artistique de la famille. «Mathu», c'est un peu le surnom de notre famille. Ici, personne ne sait que nous nous appelons «Peyre».

Finalement, j'ai décidé de garder mon nom. Comme cela, si ça marchait très, très bien pour moi, je porterai le nom de mes parents, de ma famille. Je suis content de l'avoir fait parce que maintenant «Mathu», c'est mon grand-père, et moi, c'est moi. C'est une façon de mettre à son tour le nom de ma famille, très importante pour moi, à l'honneur.

**Saint-Péray Magazine** *Comment était Florent enfant à Saint-Péray ?*

**Florent Peyre :** Sage ! (Rires) Je suis un véritable campagnard : j'ai passé mon

enfance à courir dans les bois, à faire du vélo, à grimper aux arbres. Avec mon grand-père, mon père, ma tante, nous habitions tous ensemble, dans le même quartier en plein milieu de la forêt. J'allais à l'école à pieds à travers les bois. C'était une école telle que la décrit le film «Etre et Avoir». J'ai commencé à venir un peu au village à partir du collège.

A l'adolescence, j'étais «déconneur» mais sage. Jusqu'en 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>, j'étais vraiment le petit élève modèle qui avait très peur de l'autorité. Puis, j'ai un peu commencé à me dissiper. Au final, j'étais déjà comme je suis maintenant : j'embêtais un peu tout le monde mais les profs avaient du mal à me réprimander parce que j'étais sympathique. Parfois, je les amusais malgré eux.

**Saint-Péray Magazine :** *Et le campagnard que vous êtes s'est-il habitué à la vie parisienne ?*

**Florent Peyre :** Je m'y suis repris à trois



fois. Les deux premières fois, je n'ai pas tenu. La troisième fois, c'est le succès qui a fait que j'ai été heureux là-haut. Tous mes amis y sont. C'est le centre névralgique du métier. Quand on joue tous les soirs au théâtre, que l'on passe à la télévision deux ou trois fois par semaine, que l'on participe à des soirées avec le «gratin», que l'on fait des rencontres dans le cadre du travail, alors oui, on y est heureux. Aujourd'hui, tout va bien, je suis en pleine effervescence mais j'ai besoin de revenir ici le plus souvent possible. Quand on vit à Paris avec une âme de campagnard comme la mienne, cela fait du bien de redescendre ici !

**Saint-Péray Magazine :** *Depuis plus de deux ans, vous faites partie de la nouvelle génération des humoristes français, notamment grâce à votre participation à l'émission de Laurent Ruquier, «On ne demande qu'à en rire». Que vous a apporté cette émission ?*

**Florent Peyre :** Professionnellement, l'émission a demandé tellement de travail, tellement de sérieux, d'efficacité, de rendement, de rapidité, que cela nous a tous fait grandir.

Contrairement à Olivier de Benoît, Jérémy Ferrari, Arnaud Tsamère ou les Lascars Gays qui veulent se dessiner une identité forte, avec Clair Jaz, mon metteur en scène, nous avons pris le parti de proposer à chaque fois quelque chose de nouveau pour mettre en valeur mon côté performeur. Une fois, j'arrivais en homme, une autre fois en femme ou en poule ou je faisais un sketch muet.

J'ai la sensation que cela m'a fait encore plus progresser parce que chaque semaine, je venais avec une embûche de plus. Clair m'a pris à contre-emploi quand naturellement, je serais allé vers des sketches pleins d'énergie. Finalement, en deux-trois ans, le jeu s'épaissit, la confiance augmente. Si le concept de l'émission nous y a amenés, c'est vraiment avec Clair Jaz que j'ai progressé.

**Saint-Péray Magazine :** *Et l'image de la bande d'«On ne demande qu'à en rire» qui transparait à l'écran dans les sketches collectifs, est-ce un mythe ou une réalité ?*

**Florent Peyre :** Bien sûr, amicalement, nous sommes la bande que tout le monde voit. Cependant, comme le «ONDAR Show» (l'émission animée par la troupe des humoristes d'«On ne demande qu'à en rire») l'a montré, le fait que nous ayons tous notre univers nous limite un peu professionnellement. Nous nous sommes rendu compte que nous n'étions pas une vraie bande, comme peut l'être celle du Splendid ou des Robins des Bois dont les membres ont grandi ensemble. Il y a une limite à faire cohabiter ces différents styles d'humour. Cela ne nous a pas empêchés de créer de belles affinités. Nous avons fait des tas de sketches ensemble qui fonctionnaient très bien et dans lesquels on s'amusait beaucoup.

Aujourd'hui, Jérémy Ferrari peut écrire un sketch pour moi et inversement. Nous nous connaissons, nous savons comment nous jouons l'un et l'autre. Oui, on est quand même une bande.

**Saint-Péray Magazine :** *Quand on vous voit sur scène ou à la télévision, on est frappés par votre talent d'interprétation en plus de votre talent d'humoriste. On vous imagine très bien au cinéma. Est-ce d'actualité ?*

**Florent Peyre :** Pour l'instant, je fais comme tous les jeunes comédiens, je passe des castings. Je ne suis pas encore celui qu'on vient chercher. Je fais partie de la masse de ceux qui débutent. Mais bien sûr, depuis le 1<sup>er</sup> jour où j'ai mis un pied sur scène, le cinéma est mon objectif.

**Saint-Péray Magazine :** *En attendant que vos projets cinématographiques se concrétisent, vous continuez l'aventure télévisuelle mais sur TF1 cette fois.*

**Florent Peyre :** Après l'arrêt du «ONDAR Show», Anne-Sophie Aparis (*jury d'On ne demande qu'à en rire*), qui est devenue mon attachée de presse, m'a fait venir sur l'émission d'Arthur, «Vendredi Tout est permis». Il ne me connaissait pas spécialement. Comme la première s'est très bien passée, j'ai enregistré plusieurs numéros et surtout, il m'a pris dans son équipe pour «Ce Soir avec Arthur», une émission calquée sur le format d'un «late show» américain avec des humoristes qui viennent faire des happenings, qu'il avait déjà animée sur Comédie. Après une première fin mai, si tout va bien, elle sera programmée à la rentrée en hebdomadaire.

Ce serait très, très bien pour moi que l'essai soit transformé. Faire des sketches, des personnages : c'est ce que j'aime.



# Le cirque fait école

*Si tu ne peux pas aller au cirque, le cirque viendra à toi ! Du 8 au 13 avril, à l'initiative de la municipalité, petits et grands étaient invités à découvrir les arts circassiens de manière privilégiée grâce au cirque William Dumas et à l'association «Autour de la Piste 26-07».*

La magie du cirque a fonctionné toute la semaine à Saint-Péray, comme l'avait prédit Jean-Pierre Mourier, président de l'association «Autour de la Piste 26-07». Tous les élèves des écoles élémentaires de la ville avaient rendez-vous avec les artistes du cirque Dumas pour des ateliers découverte sous le chapiteau posé près du stade bouliste des Brémondrières mais aussi pour assister à des représentations dédiées à l'ensemble des élèves de primaire.

Grâce à cette proximité avec les artistes, les enfants se sont rendu compte qu'avant l'entrée dans la lumière, en habits pailletés, le travail de l'ombre ne manque pas : il faut conduire les poids-lourds de ville en ville, monter le chapiteau, s'entraîner... Ainsi,

Mélissa, 13 ans, la benjamine de la troupe, a mis plus d'un an pour mettre au point son numéro aérien.

Grâce à l'exposition de photos et de maquettes proposée à l'espace culturel Joëlle Ritter, les Saint-Pérollais sont maintenant incollables sur l'histoire du cirque, dont la forme moderne est née en Angleterre en 1766, avec l'écuyer Philipp Astley.

Les enfants ont retrouvé avec beaucoup de plaisir en photos les artistes vus en spectacle.

Si les petits ont plébiscité le clown «Pepino», c'est «La Fraise» et ses facéties musicales qui a remporté les suffrages à

la Résidence Malgazon à l'occasion d'une représentation exceptionnelle. Le clown «La Fraise» n'était pas venu seul ! Pendant près d'une heure, le mercredi après-midi, les résidents ont fait la connaissance de Linka, le boa constrictor imperator qui n'étouffe sa proie qu'en cas de fringale, soit une fois tous les 10 jours, de Minette, la chatte acrobate, de Shakira, le singe magot ou encore Ross, le border collie.

La «semaine cirque» s'est terminée en beauté, le vendredi soir, par un spectacle sous le chapiteau. Les enfants sélectionnés pendant les ateliers ont présenté, aux côtés des artistes de la famille Dumas, leurs numéros : hoola-hop, jonglage, lasso, acrobaties, équilibre sous les applaudissements du public venu en



nombre. Tous avaient dans les yeux, cette petite flamme, qui redonne à chacun son âme d'enfant.

**Paroles d'acteurs :**

- Mireille, maman de Léo, 9 ans scolarisé à l'école du Quai

*«Avec mon fils, nous étions enchantés car le cirque était installé juste en face de chez nous. Nous sommes venus plusieurs fois pendant la semaine à la rencontre des artistes et nous les avons même aidés à ranger le samedi. Grâce à cette initiative, les enfants ont pu voir comment se préparait un spectacle, s'impliquer et être sensibilisés à un art qui pour les gens de ma génération, avait autant de succès que le cinéma.»*

- Léonie, en CM1 à l'école du Quai, sélectionnée pour le numéro de rouleau américain :

*«J'étais un peu avantagée car j'ai déjà fait du cirque à la Cacharde et j'ai participé au spectacle de fin d'année. J'étais très contente d'être choisie pour la représentation avec les artistes de*

*la famille Dumas. Au début, j'avais un peu peur mais ça a disparu au moment d'entrer en scène. J'aimerais beaucoup recommencer.»*

- Jean-Pierre Mourier, président de l'association «Autour de la Piste 26-07».

*«Les petits Saint-Pérollais étaient très intéressés par l'exposition, ils avaient de bonnes questions. On voyait qu'ils avaient déjà travaillé sur le thème du cirque.»*

- Paule, 88 ans, pensionnaire de la résidence Malgazon

*«J'aime beaucoup le cirque. J'ai beaucoup ri. Il y avait beaucoup de gaieté et de gentillesse pendant le spectacle. On ne s'attendait pas à autant d'originalité.»*

- William Dumas, patriarche du cirque :

*«Nous étions très contents de revenir à Saint-Péray, 12 ans après notre précédent passage. Nous avons retrouvé des visages connus. Les ateliers se sont bien passés même si malheureusement, on ne peut pas*

*sélectionner tous les enfants. Ça fait plaisir quand un enfant vient nous faire un bisou avant de partir.»*

- Véronique Mounier, institutrice de CM1 à l'école du Quai :

*«Cette semaine était vraiment une excellente initiative. C'est formidable pour les enfants d'être encadrés par des professionnels et de bénéficier de leur matériel. Nous avons en plus travaillé sur le thème du cirque en classe. Les élèves ont ainsi vu «Le cirque» de Charlie Chaplin et aborderont ce thème également en histoire de l'art. Ils étaient très impatients de participer aux ateliers.*

*Certains avaient juste une crainte : qu'ils y ait des lions et que l'un des ateliers consiste à les dresser !».*





**NOM D'UN CHIEN  
RAMASSEZ!**

# Bien vivre ensemble

*Une déjection canine sur un trottoir, un tag sur du mobilier urbain, un véhicule garé en double file gênant la circulation... Nous sommes tous confrontés à ces incivilités du quotidien qui dégradent notre cadre de vie et mettent parfois aussi en péril notre sécurité. La qualité de vie, si chère aux Saint-Pérollais, ne peut être préservée sans certaines règles. Les respecter est une manière d'afficher son attachement à la commune.*

*Passage en revue de ces petits gestes qui garantissent le bien vivre ensemble.*



## Animaux

S'il n'est pas avéré que marcher dans une crotte de chien porte bonheur, il est certain que cela met de mauvaise humeur ! Si les chiens ont des besoins naturels, **il est aussi naturel que leurs propriétaires veillent à faire place nette.** Des distributeurs de sacs ont été installés à cet effet à des endroits stratégiques de la ville.

Ce que votre animal prend pour des toilettes publiques peut également être le

terrain de jeux des enfants, le cadre de travail des ouvriers d'un chantier ou des agents des espaces verts. Les déjections canines représentent une menace en termes d'hygiène et de santé publique. En cas de chutes et blessures graves la responsabilité du propriétaire est engagée mais si celui-ci ne peut être identifié, la responsabilité collective est engagée.

*L'obligation de ramasser a été décrétée par Arrêté Municipal du 22 avril 2009. De ce fait, les contrevenants pris sur le fait s'exposent à une amende de 35€.*

Les propriétaires et les possesseurs d'animaux sont tenus également de faire en sorte d'assurer la tranquillité du voisinage quitte à avoir recours à des dispositifs dissuadant leurs animaux de faire du bruit de manière répétée (collier anti-aboiements...).

Toujours concernant les animaux, le

règlement sanitaire départemental expose qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer des animaux errants, sauvages ou redevenus tels comme le chat ou le pigeon.



## Déchets

Laisser ses bacs à ordures bien avant ou bien après le passage des éboueurs gêne la circulation. Il n'est pas toujours évident de zigzaguer entre les obstacles présents sur le trottoir quand on est en fauteuil roulant ou qu'on pousse une voiture d'enfant. De



plus, les bacs réduisent la visibilité et peuvent générer des accidents !

Pour les déchets qui n'entrent pas dans le cadre de la collecte hebdomadaire, une déchetterie intercommunale est à votre service, **303 chemin des Mulets à Guilherand-Granges**. Elle est ouverte gratuitement aux Saint-Pérollais. Lors de votre première visite, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

A contrario, toute personne surprise en flagrant délit de dépôt sauvage sur la voie publique ou dont la culpabilité pourra être prouvée s'expose à une contravention de 4<sup>ème</sup> classe.

#### Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie :

Lundi	8h30 - 12h / 14h - 18h
<b>Mardi</b>	<b>fermé</b>
Mercredi	8h30 - 12h / 14h - 18h
Judi	8h30 - 12h / 14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h / 14h - 18h
Samedi	8h30 - 18h



## Nuisances sonores

Préoccupation majeure de la vie quotidienne, le bruit est l'une des nuisances les plus fortement ressenties par les citoyens.

Qu'il s'agisse de celui lié au comportement d'une personne ou d'un animal placé sous sa responsabilité, de celui provenant des activités (professionnelles, sportives, culturelles, de loisirs organisées de façon habituelle) ou de celui des chantiers, tous font l'objet d'une réglementation dans le Code de la Santé Publique.

Ainsi, pour effectuer ses travaux de jardinage ou de bricolage à l'aide d'outils tels que des tondeuses, perceuses..., **un arrêté préfectoral définit des plages horaires :**

- Les jours ouvrables : 8h - 20h
- Dimanches et jours fériés : 10h - 12h / 16h - 18h.

Le non-respect de ce règlement peut-être sanctionné par une amende forfaitaire de 45€.

**Halte aux idées reçues !** Faire du bruit entre 22h et 6h s'appelle du tapage nocturne. A l'inverse, il est possible de sanctionner «les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des hommes», même avant 22h. Il s'agit dans ce cas-là de tapage diurne.

*Afin d'éviter les litiges, une règle de courtoisie consiste à prévenir ses voisins en cas de festivités et de veiller à ne pas occasionner trop de gêne.*

## Stationnement



Le stationnement est réglementé à Saint-Péray, notamment avec les zones bleues. Même sur les places handicapées, l'usage du disque européen est obligatoire. Et dès la fin des travaux du quai Bouvat, la zone bleue reprend ses droits place de l'Hôtel de Ville et rue Napoléon Martin. Les automobilistes doivent respecter les emplacements prévus. Le stationnement sauvage, en double file le temps d'une course, sur les trottoirs, sur les espaces verts, est prohibé.

*Par ailleurs, laisser son véhicule immobilisé sur le domaine public plus de sept jours d'affilée constitue une infraction (stationnement abusif), susceptible d'être sanctionnée par une mise en fourrière et une amende de 35€.*

## Taille des haies et branches

La végétation privée ne doit pas empiéter sur la voie publique ni constituer une entrave à la circulation des piétons et des véhicules.

Il appartient donc aux propriétaires ou aux locataires de veiller à la coupe ou à la taille de leurs plantations.



## «Voisins vigilants»

*«Ce n'est pas de la délation mais une démarche citoyenne», c'est en ces termes que le Maire, Jean-Paul Lasbroas, présente le rôle des «Voisins Vigilants». Inspirée d'un dispositif anglo-saxon «Neighborhood watch», cette initiative de «participation citoyenne» a fait l'objet d'une circulaire du Ministère de l'Intérieur, le 22 juin 2011.*

Elle s'appuie sur l'esprit de responsabilité et de citoyenneté des habitants attentifs aux faits inhabituels qui peuvent survenir dans leur quartier. Il se constitue ainsi une chaîne de vigilance et de diffusion d'informations auprès des forces de police. Elle est déjà en vigueur aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, dans quelques villes françaises dont six en Ardèche (Saint-Jean de Muzols, Lemps, Lachapelle sous Aubenas, Saint-Sernin, Vogüé et Ruoms). **Selon les chiffres du Ministère de l'intérieur, on observe une baisse de 20 à 40% de la délinquance dans les villes qui ont adopté ce dispositif.**

Selon le **commandant Thevenot** du commissariat de Guilherand-Granges dont dépend Saint-Péray, la plupart des interpellations se font grâce à des témoignages. La circonscription est certes l'une des plus sûres de Rhône-Alpes mais les patrouilles ne peuvent couvrir simultanément l'ensemble d'un territoire de 23 000 habitants. L'aide des citoyens permet d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité et d'améliorer la réactivité des forces de sécurité.

La municipalité de Saint-Péray s'est prononcée unanimement, sauf deux abstentions, en faveur de ce dispositif le 21 mars dernier. Il a été proposé aux habitants de Chavaray I et II, des Brémondrières, de Gai Soleil et devrait ensuite faire l'objet d'un protocole de participation citoyenne entre le Préfet de l'Ardèche, le chef de la circonscription de sécurité publique et la commune. Sa mise en place s'accompagne également d'une signalétique spécifique qui indique aux cambrioleurs potentiels que les habitants du quartier veillent.



16 mars - Carnaval : à cause du vent, pas de bûcher pour Carmentran.



27 mars - Alain Blache décoré du Mérite Agricole.



Sac... Ados - Vacances de printemps, de joyeux lutins chez les 4-6 ans...



... les 6-11 ans sont aussi fans de la danse des pouces.



Sac... Ados - Inspirés par Crussol et ses légendes les 9-17 ans s'initient au lance-pierres géant...



... et à la sarbacane pendant les vacances de printemps.



28 avril - Souvenir des victimes et des héros de la déportation.



8 mai - Le message du ministre lu par Clara, élève de 3<sup>ème</sup> du Collège de Crussol.



Du 9 au 13 mai - Échange de l'Ascension à Groß-Umstadt, visite du Landtag à Wiesbaden...



... et interprétation de l'hymne européen avec les guitaristes de Musica Viva devant la mairie.



7 mai - Les CM2 de l'école du Quai s'initient à la prévention routière au CEP du Prieuré.



21 mai - Tout comme les CM2 de l'école des Brémontières avec la police municipale.



22 mai - Réception d'élèves de 3<sup>ème</sup> de Ouistreham et de leurs correspondants en mairie.



23 mai - Alan Mets, auteur pour enfants en dédicace à la Médiathèque Joëlle Ritter.



23 mai - «Si j'avais des lunettes magiques...» par Alan Mets et les élèves de l'école du Quai.



25 mai - Cérémonie citoyenne pour les nouveaux jeunes électeurs.



## Lire à petits pas

Chaque dernier mercredi du mois, **Lire à petits pas** accueille les 0 - 3 ans puis les 4 ans et plus, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou de leurs assistantes maternelles au sous-sol de la médiathèque Joëlle Ritter pour leur faire découvrir et aimer les livres.

Après la «Jungle» en février, «Jeu de cubes» de Véronique Vernette, une expo-jeu prêtée par la bibliothèque départementale de prêts en mars, Sandra Volle, bibliothécaire spécialiste jeunesse, et Martine Leverne, présidente de l'association «Pour Lire», invitaient en avril les enfants à la ferme.

Malgré les vacances scolaires une vingtaine de bout'choux se sont installés sur les coussins, attendant impatiemment que les histoires commencent.



**Ce mois-ci, ils ont fait la connaissance de Picota la poule, d'Edmond le cochon ou d'Oliver l'œuf.**

Martine et Sandra ponctuent chaque lecture de comptines, de chansonnettes avant de tirer une nouvelle histoire de leur panier.

Bien au-delà du récit, les bibliothécaires et les bénévoles imaginent chaque fois un décor avec des peluches, des objets, des images projetées. La lecture, avec le choix d'une thématique et d'une mise en scène, devient un véritable petit spectacle. Elle se veut différente de ce que les parents peuvent faire à la maison.

Valérie, en vacances chez ses parents à Saint-Péray, a accompagné son fils Paul, 3 ans. Elle est très contente de l'animation proposée : *«C'est très accueillant avec l'effort fait sur le décor. Les conteuses s'appliquent à bien préciser le nom du livre en début et fin de lecture».*

La demande est très forte chez les 0-3 ans. Cela permet de les éveiller au plaisir d'écouter des histoires mais aussi d'aller à la rencontre d'autres enfants.

Dès 5 mois, les tout-petits adorent les histoires. Cela répond à leur besoin d'entendre la langue pour l'acquérir à leur tour.

Pour Martine, c'est aussi l'occasion pour les parents de voir comment leur enfant réagit. Quand on lui lit une histoire, le tout-petit s'exprime avec son corps. Il bouge, il s'éloigne de celui qui lit mais il continue à écouter de loin. Il aime aussi pointer du doigt, toucher le livre.

Cela permet enfin de faire découvrir aux parents des auteurs, tel Alan Mets à l'honneur au mois de mai, ainsi que la variété de l'offre jeunesse que petits et grands partageront ensuite ensemble à la maison.

### Coups de cœur Médiathèque

#### Ca gratte

Lucie Albon - Edition l'élan vert.



*Edmond a de petites démangeaisons. Ça gratte, ça gratte ! Il se frotte contre des chardons, un tronc, des champignons... Rien ne le calme ! Marion a-t-elle une solution ?*

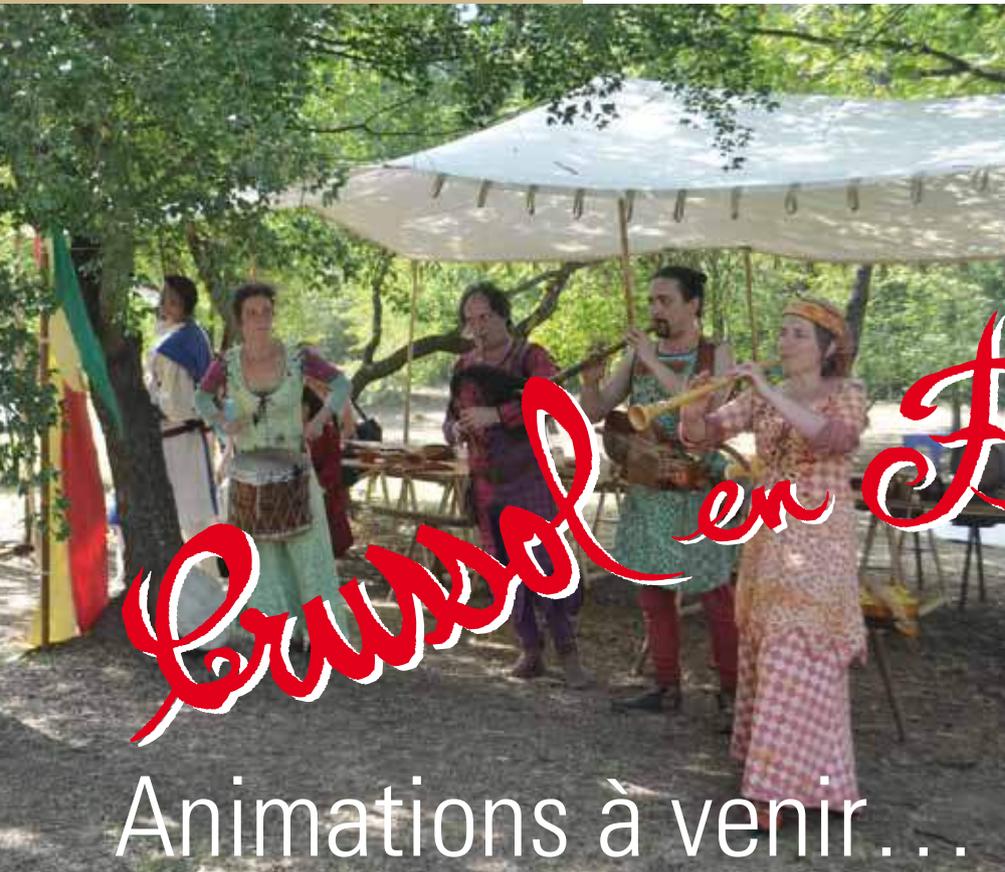
#### Le premier œuf de maman poule

aut. Shen Roddie, ill. Frances Cony.

Edition Albin Michel jeunesse.



*COT ! COT ! COT ! CODETT ! C'est le premier œuf de maman poule... et elle ne sait pas qu'il faut couver. Que va-t-elle faire de son premier né ? Des surprises vous attendent : ouvrez et touchez.*



# Crussol en Fête

## Animations à venir...

### Les Musicales de Soyons → Vendredi 28 juin à 20h30

Une diva et huit violoncelles !

Concert par l'ensemble Ô-CELLI, accompagné de la soliste Julie Mossay. De Verdi à Strauss en passant par De Falla et Villa Lobos, huit violoncelles s'entrelacent offrant ainsi à la voix humaine le plus sensuel des écrins.

• CEP du Prieuré, 20h30.

**Tarif : 20 €**



Ensemble Ô-CELLI / Julie Mossay soliste.

### Crussol en Fête

→ samedi 29 & dimanche 30 juin

C'est un rendez-vous familial et convivial incontournable faisant la part belle à ce qui fut autrefois toute l'âme du château !

Cette année encore, campement médiéval, présentation de la vie quotidienne de l'époque, combats, musique, spectacles équestres, fauconnerie, déambulations, concert et spectacle son et lumière promettent à toute la famille découvertes et divertissements.

• Site de Crussol 15h à 23h30.

Vous pouvez suivre l'avancement de la programmation de la manifestation sur le site [www.crussolenfete.com](http://www.crussolenfete.com).

### 16<sup>ème</sup> festival de musique VOCHORA

→ samedi 6 juillet à 20h30

Mystères : Polyphonies sacrées italiennes



La compagnie Nonna Sima / Silvia Malagugini.

Concert- spectacle par la Compagnie Nonna Sima / Silvia Malagugini

«Mystères» nous emmène dans une Italie composée d'une mosaïque de peuples méditerranéens et tournée vers l'Orient.

Ce métissage est mis en évidence par l'assemblage des voix traditionnelles, des voix baroques, du chant iranien et par les instruments comme le zarb et le daff, par le setar et le ney. C'est aussi un voyage dans le temps : «Il Laudario di Cortona» (recueil de laudes toscans du XIII<sup>e</sup> siècle) et le madrigal de Monteverdi, fusionnent ou se répondent avec le chant traditionnel de Sardaigne, de Sicile et des Abruzzes dont les mélodies et les accents nous font remonter à l'Antiquité. Cette création a été plébiscitée par un grand succès public et un hommage unanime de la presse.

• CEP du Prieuré, 20h30.

Site : [www.vochora.fr](http://www.vochora.fr)

Renseignement : 04 75 07 30 98

Billetterie dans les OT, Fnac, Auchan.

**Plein-tarif : 16 €**

**Tarif réduit : abonné et groupe - 13 €**

### Fête des Vins et du Jumelage

→ vendredi 30, samedi 31 août et dimanche 1<sup>er</sup> septembre

**Vendredi 30 août**

- 18h00 : Animation musicale avec La Peña Les Marinières.
- 20h30 : Spectacle par l'Orchestre MASCARA, 1<sup>ère</sup> partie.
- 21h30 : Présentation et Election de la Reine des Vins et du Jumelage et de ses Dauphines.
- 22h00 : Spectacle par l'Orchestre MASCARA, 2<sup>ème</sup> partie.
- 23h00 : Résultat de l'élection de la Reine des Vins et du Jumelage et de ses Dauphines.
- 23h30 : Bal avec l'Orchestre MASCARA.

**Samedi 31 août**

- Sport dès le matin : rallye cyclo/vtt, randonnée pédestre, pétanque.
- L'après-midi : animations, sur la place Louis Alexandre Faure : jeux du monde avec la Malle à Jeux, David Barbe caricaturiste, structures gonflables.
- 9h00 à 19h00 : Marché aux Vins au gymnase municipal.
- 19h00 : Podiums musicaux à travers la ville : rue de la République, rue Napoléon Martin, place de la Paix, rue Ferdinand Malet, place de l'Europe.
- 20h00 : Sous le chapiteau, grande soirée Disco.

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre**

- 9h00 - 19h00 : Marché aux Vins au gymnase municipal.
- 10h30 : Cérémonie officielle du jumelage.
- 15h00 : Défilé.



# Jumelage



## Les jeunes entrent dans la danse

*Pour la première fois depuis plus de 20 ans, un groupe de jeunes Saint-Pérollais s'est rendu à Groß-Umstadt, du 1<sup>er</sup> au 5 mai dernier, en dehors du cadre scolaire. Ce séjour, à l'initiative du nouveau Comité Jeunes de Saint-Péray, a montré que, même sans maîtriser la langue de l'autre, il est possible de se rencontrer, d'échanger et de faire connaître son mode de vie.*

L'avenir du jumelage passe par la jeunesse ! Conscient de la nécessité de s'appuyer sur les jeunes générations pour renforcer les liens d'amitié entre nos villes jumelles, le Comité de Jumelage de Saint-Péray a confié à trois anciennes Reines et Dauphine des Vins et du Jumelage : Mélissa Hamerlik, Marine Vernet et Audrey Molinari la création d'une section adaptée aux attentes des jeunes.

Pendant plusieurs mois, elles ont travaillé à l'organisation d'un séjour dans la ville allemande de Groß-Umstadt. Elle se sont appuyées pour cela sur les liens déjà créés.

En effet, depuis 2007, de jeunes Umstädter viennent chaque été camper à Saint-Péray. L'an dernier, l'une d'entre eux, Ann-Katrin Winter, a séjourné près de quatre mois dans la commune. Ensemble, ils ont organisé l'hébergement en famille et déterminé un programme d'activités (*soirée d'animation linguistique, mini-golf,*

*soirée en discothèque, excursion dans les vignobles, visite de Heidelberg...*).

Le 1<sup>er</sup> mai, le petit groupe de cinq jeunes de 18 à 23 ans, a pris le TGV en direction de Groß-Umstadt, via la liaison directe Lyon-Francfort.

Pendant quatre jours, les Français ont découvert en toute convivialité le cadre de vie, les activités de loisirs de leurs correspondants. Ils ont instauré leurs propres codes, des références communes, créant ainsi une complicité entre eux. La musique et la danse sont des éléments fédérateurs : les Français ont fait découvrir la «Danse des Pouces» et les Allemands le «Fliegerlied».

Ceux qui ne parlaient pas la langue de l'autre se sont très vite lancés à dire quelques mots, allant même jusqu'à inventer de nouvelles expressions bientôt reprises par l'ensemble du groupe.

Le 5 mai, après un dernier petit déjeuner typiquement allemand pris en commun, les Français ont repris le chemin du retour avec un petit pincement au cœur. Mais ce n'est qu'un au revoir : leurs amis de Groß-Umstadt viendront les rejoindre pendant l'été, que ce soit dans le cadre du camp allemand ou de la Fête des Vins et du Jumelage. Ce sera l'occasion pour eux, après ce premier séjour test, de réfléchir ensemble à de nouvelles coopérations.

Les jeunes du Comité profiteront de la prochaine Fête des Vins et du Jumelage pour présenter leurs projets et, pourquoi pas, accueillir de nouveaux membres. Retrouvez-les sous le chapiteau ou à l'espace culturel Joëlle Ritter où le Comité de Jumelage de Saint-Péray proposera une exposition sur 50 ans d'amitié franco-allemande.

**Pour contacter le Comité Jeunes :**  
comitejeunes07130@gmail.com  
ou 04 75 81 77 81 (service jumelage)



Permis piéton



# «On n'est jamais aussi bien protégé que par soi-même !»



**Permis piéton :** Pour la deuxième année consécutive, toutes les classes de CE2 de la commune ont participé au «permis piéton», une grande initiative nationale de la Prévention Routière destinée à sensibiliser les enfants aux dangers de la rue.

*«Comment s'appelle la partie de la rue où circulent les voitures» ?*

Jeudi 28 mars, les élèves de CE2 de l'école Sainte-Famille avaient une demi-heure pour répondre à douze questions sur la circulation piétonnière sous l'œil attentif de Lionel Delage, policier municipal, comme leurs camarades des écoles du Quai et des Brémondrières quelques jours plus tôt, dans l'espoir de décrocher leur permis piéton.

Depuis plusieurs semaines, les élèves s'entraînaient en classe avec leur enseignant grâce à un CD-Rom.

Désormais, la moindre sortie, pour se rendre à la médiathèque ou au gymnase, prend la forme d'un exercice pratique. Odile Madelon remarque que les enfants sont devenus beaucoup plus observateurs. Ils n'hésitent pas à signaler le non-respect des règles par les autres usagers de la route.

Beaucoup ont également révisé à la maison avec leurs parents, rappelant parfois, au passage, les bonnes conduites à tenir aux adultes.

Au-delà de la connaissance du code de la route, cette initiative permet de responsabiliser les enfants face aux dangers de la circulation en leur inculquant les bons réflexes et en leur permettant d'assurer leur propre sécurité.

Prochain rendez-vous avec la prévention routière dans deux ans : en CM2, ils tenteront de décrocher leur permis vélo.



## Concours scolaire de la Prévention Routière



Dans le cadre de la formation à la citoyenneté, l'éducation routière est enseignée dans les écoles. Chaque année, nos policiers municipaux, sous l'égide de la délégation départementale de la Prévention Routière, organisent des épreuves théoriques et pratiques de connaissances du code de la route et comportement routier pour tous les élèves de CM2.

Le palmarès 2013 a vu trois élèves récompensés, qui auront l'honneur de représenter leur classe et la commune lors de la finale départementale à Privas :

- Yohan Juston de l'école des Brémondrières,
- Gaston Clarge de l'école du Quai,
- Melvin Vossey de l'école de la Sainte Famille.





## Les jupons de Sophie

C'est en recherchant un déguisement pour se rendre à un festival moyenâgeux que Sophie Arnaud a découvert la couture. «De fils en aiguilles», sa passion s'est amplifiée au point de devenir une véritable vocation.

Son CAP de «couture flou» en poche, la jeune femme originaire de l'Isère, a décidé de se mettre à son compte. Depuis septembre 2012, la couturière vous accueille dans son atelier où elle présente ses créations originales (vêtements du 36 au 52, bérets, foulards, mitaines, bibis...) inspirées de la mode «chic et classe» des années 30.

Sophie est également à votre écoute pour s'occuper de vos retouches ou faire des créations sur-mesure (à l'exception des robes de mariée et de soirée). Des cours de couture sont également proposés.

Lundi : 14h00 - 18h30

Mardi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 18h30

8 avenue Charles de Gaulle

Tél.: 06 84 41 01 62

E-mail : [arnaudsophie381@hotmail.fr](mailto:arnaudsophie381@hotmail.fr)

Site : [www.lesjupons.canalblog.com](http://www.lesjupons.canalblog.com)



## Infiniment Zen

Un parfum d'huile essentielle qui flotte dans l'air, une musique relaxante, un cadre apaisant : c'est Infiniment Zen, le cabinet que vient d'ouvrir en centre-ville Agnès Chichignoud, praticienne certifiée en Aromathérapie Quantique® et massages.

Face aux tensions du quotidien, à la fatigue, au stress, pour mieux gérer vos émotions, soulager vos douleurs ou tout simplement en réponse à un besoin de «cocooning», cette passionnée des huiles essentielles, vous propose de bénéficier de leurs bienfaits.

Nouvelle discipline, l'Aromathérapie Quantique® s'attache à la compréhension de l'être humain dans sa globalité et l'accompagne dans la prise en main de son capital bien être.

Agnès Chichignoud est l'une des rares en France à pouvoir se prévaloir d'un diplôme de l'École Européenne Penoël. Membre de la fédération française de massage, elle propose également différents massages bien-être, énergétiques ainsi que des ateliers «découverte» autour des huiles essentielles.

Permanence téléphonique du lundi au samedi de 12h00 à 14h00 et le mercredi toute la journée.

36 bis rue de la République - Tél.: 06 79 85 43 05

E-mail : [infinimentzen07@gmail.com](mailto:infinimentzen07@gmail.com)

Site : [www.infinimentzen07.com](http://www.infinimentzen07.com)



## Sublim'et moi

Afin de faciliter la vie de toutes celles qui n'ont pas le loisir de se rendre dans un institut, Anna Fressinet propose depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, les mêmes prestations de soins du visage, du corps, d'épilation... mais directement dans votre salon.

Après avoir travaillé pendant plus de 10 ans à l'institut Océane, notamment avec Albane Coutaz, Anna, esthéticienne diplômée d'État, a choisi de s'installer à son compte et de développer cette formule à domicile.

Selon elle, recréer l'ambiance de l'institut directement chez ses clientes, grâce à son matériel adapté, donne une autre approche à son activité : plus chaleureuse et plus conviviale.

Sa clientèle profite d'horaires flexibles et sans stress et elle-même a trouvé des conditions de travail adaptées à la vie d'une maman et de ses deux petites filles.

Déplacement : Saint-Péray et alentours : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi

Tél.: 06 88 45 86 55

E-mail : [sublimetmoi07@gmail.com](mailto:sublimetmoi07@gmail.com)

Sur Facebook : [Sublim'et moi](https://www.facebook.com/Sublim'et moi)



## La griffe d'Emilie

Aujourd'hui la mode se porte jusqu'au bout des ongles. Dans un décor cosy, «comme à la maison», où l'on peut venir papoter, se renseigner, Emilie Nion, prothésiste ongulaire ou plutôt styliste d'ongles, leur fera une beauté, les soignera, voire les transformera en véritables œuvres d'art («nail art»).

Comme dans le prêt à porter où Emilie Nion a officié pendant quelques années, «le nail art» a ses tendances, ses collections saisonnières.

Pour une soirée ou quelques semaines, la Griffes d'Emilie habillera vos ongles sur-mesure en respectant votre personnalité. Avec ou sans rendez-vous.

Lundi : 14h00 - 18h00 - Mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 18h00

Mercredi 9h00 - 13h00 - Samedi : 9h00 - 17h00

82 rue de la république

Tél.: 06 20 67 13 32

E-mail : [la-griffe-d-emilie@hotmail.fr](mailto:la-griffe-d-emilie@hotmail.fr)



## Cabinet Jean-Claude Escoffier

Déjà présent à Bourg-lès-Valence depuis novembre 2005, le cabinet d'expertise comptable et commissariat aux comptes Jean-Claude Escoffier vient d'ouvrir un bureau secondaire à Saint-Péray. Souhaitant une antenne en Ardèche, le choix du fondateur s'est naturellement porté sur notre ville dont est originaire son associée depuis 2006, Nathalie Javelas, Reine des Vins et du Jumelage en 1984.

Complémentaires : Jean-Claude Escoffier intervient plus particulièrement en expertise comptable et Nathalie Javelas en commissariat aux comptes (il s'agit d'une mission légale ayant pour but de contrôler la sincérité et la régularité des comptes annuels d'une société ou d'une institution).

Ils s'adressent à des entreprises de toutes tailles, intervenant dans des secteurs très variés. Secondés par leurs sept collaborateurs, ils sont là pour apporter leurs compétences et leurs conseils en comptabilité, établir des bilans, payes, gérer des fusions/acquisitions, accompagner des projets de création.

Permanences : Mardi, Mercredi, Vendredi 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

48 rue de la République

Tél.: 04 75 02 54 73 / 06 30 03 19 67

E-mail : [njavelas@orange.fr](mailto:njavelas@orange.fr)



## Tousalon

Depuis 1976 Tousalon est une véritable référence sur le marché du siège, la marque a su se développer au fil des années apportant nouveautés et modernités au monde du salon.

Jean Dias, le gérant de Tousalon Saint-Péray, n'est autre que le fondateur de l'enseigne Costkill déjà implantée à Saint-Péray depuis 2009.

Autodidacte, il a le goût du commerce. Pour Jean Dias, très attaché à l'Ardèche, son département d'adoption, s'implanter à Saint-Péray était une évidence.

Du Mardi au Vendredi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 19h00 non-stop

Zone Commerciale Les Murets II

Avenue Gross Umstadt

Tél.: 09 66 90 58 93

E-mail : [tousalon-saintperay@live.fr](mailto:tousalon-saintperay@live.fr)



## Intermarché - Contact

La nouvelle direction de l'Intermarché Contact de Saint-Péray et son équipe vous accueillent avec de nouveaux horaires : du lundi au vendredi en continu de 8h30 à 19h30 et le samedi en continu de 8h30 à 20h00.

Et bientôt avec de nouveaux services comme la distribution de bouteilles de gaz.

Zone Commerciale Les Murets

Avenue Gross Umstadt

Tél.: 04 75 25 99 20



# Le massif de Crussol à la loupe

*La Communauté de Communes Rhône Crussol mène actuellement une enquête de fréquentation et de satisfaction des massifs de Crussol et de Soyons afin de mieux les préserver. Jusqu'au mois d'août, les visiteurs sont invités à exprimer leur avis sur ces deux sites par le biais de questionnaires.*

*«Combien de fois êtes-vous déjà venu sur le site ?» ;*

*«Êtes-vous satisfait des visites orchidées gratuites organisées sur le site ?» ; ...*

En répondant à ces questions, vous contribuerez à aider la Communauté de Communes à améliorer les conditions d'accueil et la gestion de l'espace naturel des massifs de Crussol et de Soyons.

Dans le cadre du document unique de gestion du site naturel des massifs, la CCRC organise en effet jusqu'en août une enquête de fréquentation et une enquête de satisfaction.

Un stagiaire de l'Université Joseph Fourier de Valence est ainsi souvent présent sur les parkings des sites afin de proposer aux visiteurs de répondre aux deux questionnaires. Lesquels sont également en libre-service à l'Office de Tourisme Rhône Crussol, à l'accueil du château de Crussol, aux grottes et au musée archéologiques de Soyons ainsi que sur le site internet de l'office de tourisme et des communes de la CCRC.

En 2005, une première enquête de fréquentation avait permis d'établir que seuls 31% des visiteurs étaient des touristes. Les trois-quarts sont plutôt des habitués qui viennent en famille, le week-

end à la belle saison afin de profiter du site historique et de ses promenades.

Les enseignements tirés avaient permis de mettre en place une nouvelle approche de la communication : comme mettre en valeur les merveilles qui se cachent dans les massifs tout en informant le public sur leur fragilité grâce à de nouveaux panneaux, une exposition itinérante, un film, des conférences...

Aujourd'hui, l'heure est à l'évaluation de ces actions afin de les améliorer avec l'aide de tous.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la CCRC au 04 75 41 99 19.**

## Le grand nettoyage de printemps de Leï Esclops



En prévision de la randonnée pédestre que l'association des marcheurs saint-périllais proposera dans le cadre de la Fête des Vins et du Jumelage, «Leï Esclops» a organisé une action de nettoyage sur le massif de Crussol.

Une roue complète avec sa jante, une batterie, un disque dur d'ordinateur, un cadran de voiture, des bouteilles en verre, en plastique ou des boîtes de conserve, des reliefs de repas : cela pourrait être l'inventaire à la Prévert des objets récoltés par les bénévoles de «Leï Esclops» à l'occasion de leur grand nettoyage de printemps organisé mercredi 17 avril.

Les services techniques de la mairie sont ensuite venus récupérer les sacs remplis de déchets.



**LEI ESCLOPS**  
Saint Perollais

La partie du massif de Crussol qui servira de terrain au rallye pédestre de la Fête des Vins et du Jumelage sera prête à accueillir les randonneurs dans les meilleures conditions, le samedi 31 août prochain.



Crédits photo : A. Tremollet



# «Les éconautes de Crussol» relèvent le défi

**34 039 kWh**  
économisés cette année

Une équipe saint-pérolaise a participé de décembre 2012 au printemps 2013 au défi «Familles à énergie positive», organisé dans le département par l'association Pôlénergie. L'objectif était de réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année précédente.

Tous les samedis, Huguette a pris l'habitude de relever son compteur, et d'enregistrer ses données sur son espace personnel sur internet. *«Cela me prend trente secondes et me permet de comparer l'évolution de ma consommation énergétique par rapport à l'an dernier».*

Comme deux autres familles saint-pérolaises rassemblées autour de celle de Cécile, leur capitaine d'équipe, elle a choisi avec son mari de participer au défi **«Familles à Énergie Positive»**. Ce défi avait pour but de sensibiliser le grand public aux économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien sans modifier son confort. Il s'est déroulé pendant toute la saison de chauffage, du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 30 avril 2013.

Toutes les familles regroupées au sein des **«Econautes de Crussol»**, ont fait chacune chez soi la chasse aux kilowattheures afin de faire progresser la performance commune de leur équipe.

*«On se prend vite au jeu : chaque semaine, on tente de faire un peu plus d'économie, affirme Philippe, à la tête d'une tribu d'enfants de 6 à 21 ans. L'an dernier, nous avions déjà sensibilisé les plus petits au sujet de l'eau. Nous leur avons expliqué qu'il fallait l'économiser pour protéger la planète.»*

*Nous avons fait la même chose avec l'électricité. Pour les ados, cela a été plus difficile : ils ont tendance à laisser la lumière allumée quand ils quittent une pièce ou à laisser les appareils électriques branchés alors que notre premier réflexe*

*a été de débrancher tous les jours la télé, le lecteur DVD, la cafetière ou la box internet qui consomme le plus». Philippe a même pris l'habitude de ne plus sortir sans son wattmètre ! Il demande à vérifier la consommation en veille d'un appareil électrique avant d'envisager son achat.*

Il y a eu bien sûr quelques faux pas. Ainsi, une semaine après Noël, Huguette a reçu un mail de Polénergie et de Cécile, sa capitaine, alertés par un pic de consommation. La faute à l'utilisation excessive d'un four énergivore en période de fêtes ! *«Je craignais que cela ne pénalise toute l'équipe».*

Apparemment non. À mi-parcours, «les Econautes» avaient atteint 11% d'économies, ce qui leur a permis de monter sur la troisième marche du podium provisoire. Ils ont bénéficié d'une soirée avec une animatrice de Pôlénergie qui leur a donné des conseils pour faire encore plus d'économies.

Samedi 25 mai, les participants se sont retrouvés à l'éco-crèche intercommunale de Villeneuve de Berg pour l'annonce des résultats. Les grands gagnants sont les «Casse-Watts» de la Communauté de Communes de Berg-et-Coiron avec 20,3% d'économies d'énergie réalisées.

Pour leur première participation, les «éconautes de Crussol» ont, eux, économisé **4 123 kWh**, soit une baisse substantielle de leur facture d'électricité. Cela leur laisse une marge de progression pour l'an prochain !

Tous sont en effet partants pour améliorer leur performance l'an prochain mais en

espérant que d'autres familles saint-pérolaises les rejoignent pour ce défi coordonné par l'Espace INFO->Énergie de l'association Pôlénergie et financé par la Région, l'Ademe et les collectivités locales partenaires.

Si comme eux, vous souhaitez vous engager dans une action concrète, efficace et ludique, contactez l'association Pôlénergie au 04 75 35 87 33 ou

[graffagnino@polenergie.org](mailto:graffagnino@polenergie.org)  
[www.polenergie.org](http://www.polenergie.org)  
[www.familles-a-energie-positive.fr](http://www.familles-a-energie-positive.fr)

## Vous aussi adoptez des gestes simples et malins pour faire des économies d'énergie :

- Rincer la vaisselle à l'eau froide.
- Dégivrer les appareils de froid au moins une fois tous les 3 mois.
- Remplir complètement la machine avant de la faire tourner.
- Mettre un couvercle sur la casserole pendant la cuisson.
- Ne pas laisser les chargeurs branchés quand ils ne sont pas en fonctionnement.
- Utiliser des ampoules basse consommation dans les pièces de vie.
- Baisser la température chez soi d'un ou deux degrés.

Retrouvez d'autres conseils dans le guide 100 éco-gestes à télécharger sur le site : [www.prioriterre.org](http://www.prioriterre.org)



## Ce n'était qu'un exercice

*Après une réunion publique et la distribution dans les boîtes aux lettres du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), la mise en place du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) s'est poursuivie par la formation du personnel et des élus. Fin mars, un exercice de simulation a eu pour objet de tester l'organisation de la gestion de crise et des modalités d'alerte de la population en cas d'évènement grave.*

Incendie, inondation, séisme, mouvement de terrain, risque industriel ou météorologique, accident nucléaire, la commune de Saint-Péray est susceptible de devoir faire face à diverses menaces. La protection de la population étant une mission première, un entraînement est nécessaire pour être prêt en cas de situation de crise.

**Il est 18 heures.**

**Le téléphone sonne chez le Maire : un accident routier impliquant un camion de produits dangereux a eu lieu avenue du 8 mai.**

Par mesure de précaution, la circulation est interdite et un périmètre de sécurité est mis en place. Aussitôt, le poste de commandement communal (PCC), installé dans la salle du Conseil Municipal, s'organise. Elus et personnel sont sur le pont, répartis en quatre cellules pour y superviser les actions de communication, d'accompagnement, de logistique, de résolution.

Ce scénario-catastrophe, imaginé par l'équipe du cabinet GERISK, n'impliquait pas la population mais uniquement le Maire, ses adjoints et le personnel.

S'entraîner à d'éventuelles catastrophes



permet de rester vigilant et d'apporter des réponses rapides.

Qui fait quoi, qui dirige, qui supervise, qui intervient, où évacuer la population en cas de problème, comment la ravitailler... l'exercice a permis de valider le plan théorique élaboré.

Le bilan de l'exercice avec les experts en prévention du risque du cabinet GERISK a de quoi rassurer la population. Forte de

ses expériences passées, l'équipe saint-pérolaise n'a pas été prise au dépourvu par cette situation nouvelle. L'exercice a montré la réactivité et le professionnalisme des participants.

**En cas de problème, la mairie et son PCC veillent.**



En vertu de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, votre Saint-Péray Magazine réserve désormais un espace d'expression aux groupes politiques composant le Conseil Municipal. Les textes, informations, chiffres publiés engagent uniquement la responsabilité de leurs auteurs.

## Un futur pour Saint-Péray (groupe d'opposition)

Ce groupe d'opposition est né sous l'égide d'Isabelle Badier, démissionnaire depuis juin 2010 et de Joëlle Cornut-Chauvinc, démissionnaire depuis septembre 2012, toutes les deux en désaccord avec la gestion du Maire.

Précisions sur le budget 2013 que nous n'avons pas voté : 21 emprunts pour un montant total de 16 688 836 €. Selon la charte GISSLER de 2009 (tableau à double entrée permettant de classer les emprunts selon leur risque), la commune détient six emprunts classés F6, risque très élevé dont un toxique.

Nous déplorons également une capacité de désendettement bien au delà des 30 ans avec environ 2250 € de dette par habitant ! Il n'est hélas pas prévu de réduire les dépenses puisque la commune prévoit encore 823 570 € en acquisitions de terrains.

Et que dire du budget primitif de la section fonctionnement : il est budgété en opérations réelles 6 614 100 € de recettes pour 6 795 300 € de dépenses soit un déficit de 181 200 €.

En 2012 l'opération de l'exercice de la section fonctionnement était également déficitaire de 242 352,21 € la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2008.

Nous n'avons pas l'impression que la commune soit dans une prospective de désendettement, il n'y a qu'à constater les nombreux travaux forts coûteux qui en plus perturbent une circulation déjà difficile.

Et que dire des projets immobiliers prévus rue C. Dimberton, à la Cacharde où il est prévu un immeuble de logements sociaux devant chez Zinzoline sans parler de ceux déjà en cours. Alors même que les infrastructures publiques sont plus que saturées (CEP, gymnase, parkings...) on continue de construire et puis ensuite pour remédier au problème de parking on exproprie pour bétonner...

**Pour nous contacter :** [unfuturpoursaintperay@gmail.com](mailto:unfuturpoursaintperay@gmail.com)  
**En cours de conception un blog :** [Un futur pour Saint-Péray](#)

*Le mot du groupe d'opposition est retranscrit tel qu'il a été transmis à la rédaction sans que la moindre modification n'ait été apportée.*



## Agir Ensemble pour Saint-Péray (majorité municipale).

### Mensonges, désinformation et fausses rumeurs...

Lors des élections municipales de mars 2008, la liste «Agir ensemble pour Saint-Péray» a été élue dans sa totalité, avec une participation de plus de 70% des électeurs inscrits.

Or, à moins d'un an des futures échéances municipales, deux personnes issues de cette liste ont souhaité former un groupe d'opposition, exprimant un soudain désaccord avec la majorité municipale.

*Que signifie cette volte-face ?*

On ne peut que s'interroger sur la légitimité d'une opposition autoproclamée, qui n'a pas été désignée par les électeurs, alors que les deux conseillères concernées ont contribué pendant 4 ans pour Mme Badier et pendant 11 ans pour Mme Cornut-Chauvinc, qui était également maire adjointe, au travail de réflexion et aux décisions prises sur tous les dossiers importants portés par la majorité municipale.

Une opposition, désignée démocratiquement, est l'expression d'une représentation légitimée par les électeurs.

Mais, dans le cas précis, on assiste soudain à des prises de positions agressives, cherchant à jeter l'opprobre sur les autres élus, voire même sur le travail des services municipaux.

Le débat contradictoire a toute sa place au sein de la vie municipale, mais il ne peut exister que dans le cadre du respect des principes démocratiques et républicains.

Pour notre part, plutôt que de répondre à des attaques motivées par des arrières pensées politiques qui ne sont pourtant pas clairement affichées, nous continuerons à œuvrer dans le sens de l'intérêt général, à la réalisation du programme approuvé par les suffrages des Saint-Pérollaises et des Saint-Pérollais.

### Ils sont nés...

MARKARIAN Ana	12 novembre 2012
MARKARIAN Louise	12 novembre 2012
MORELE Malonn	25 mai 2013

### Ils se sont unis...

BOUVIER Michel et COSTET Colette	16 mars 2013
DECAMP Fabrice et REYMOND Sandra	6 avril 2013
BUMAT Jean et AUDIGIER Annette	20 avril 2013
BARGIN Jean-Rémi et SOUCEMARIANADIN Myriam	11 mai 2013

### Ils nous ont quittés...

DIROIAN Simone - 78 ans	4 mars 2013
BOUCHET Marie - 93 ans	17 mars 2013
VILMART Martine - 63 ans	19 mars 2013
SCHILTZ Robert - 78 ans	26 mars 2013
LONGUET Dominique - 81 ans	27 mars 2013
ATTWOOD Guy - 68 ans	31 mars 2013
GAY Simone - 101 ans	30 mars 2013
MARECHAL Jeanne - 86 ans	31 mars 2013
IMBERT Marthe - 85 ans	1 <sup>er</sup> avril 2013
BOUTHERIN Marie-Rose - 90 ans	3 avril 2013
GUERIN Pierrette - 92 ans	7 avril 2013
GUZMAN Roger - 92 ans	7 avril 2013
COURBIS Denis - 86 ans	18 avril 2013
FAGNONI Jean - 71 ans	19 avril 2013
BARDON Marie - 75 ans	7 mai 2013
AUBERT Louise - 100 ans	13 mai 2013
MAISONNAS Céline - 86 ans	22 mai 2013



## PISCINE COMMUNAUTAIRE de Saint-Péray

### Ouverture au public jusqu'au 31 août 2013

- **Horaires du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2013**  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h  
Mercredi de 12h à 19h
- **Horaires du 6 juillet au 31 août 2013**  
Tous les jours (sauf dimanche) de 12h à 19h30  
**Ouverte les jours fériés.**

### BON POUR UNE ENTRÉE GRATUITE

à la piscine communautaire de Saint-Péray  
 Pour un jeune de moins de 18 ans ou étudiant (sur présentation d'un justificatif de situation et d'âge).

### OFFRE VALABLE DU 6 juillet au 31 août 2013

Nom : .....

Prénom : .....

Age : .....

**JUIN**

- Vendredi 28
- Musicales de Soyons «1 diva et 8 violoncelles» - 20h30  
*CEP du Prieuré*
- 29 et 30
- Crussol en Fête - 15h30 - 23h30  
[www.crussolenfete.com](http://www.crussolenfete.com)

**JUILLET**

- Du 1<sup>er</sup> juillet au 29 août
- Exposition Photo. A la rencontre de l'eau - Collectif Photo 0726 -  
*Médiathèque Joëlle Ritter*
- Samedi 6
- 15<sup>ème</sup> Festival de Musique Vochora - Mystères : Polyphonies sacrées italiennes - Compagnie Nonna Sima / Silvia Malagugini 20h30 - *CEP du Prieuré*
- Du 8 juillet au 2 août
- Sac... Ados - Vacances d'été Renseignements au 04 75 81 77 77
- Du 10 au 15
- Déplacement à Santo Tirso au Portugal organisé par le Comité de Jumelage
- Dimanche 14
- Fête Nationale
- Mercredi 17
- Don du sang - 15h / 19h  
*Salle des Fêtes*
-  Vendredi 19
- «Crussol un autre regard» 21h00 - Exposition sur la faune et la flore

- 21h30 - Projection en plein air (26 minutes),  
*Accueil du château de Crussol*
- 25 juillet au 4 août
- Camp estival des Allemands de Gross-Umstadt

**AOUT**

-  Vendredi 30, samedi 31 août, dimanche 1<sup>er</sup> septembre
- Fête des Vins et du Jumelage - Renseignements : 04 75 74 77 00
-  Samedi 31 août et dimanche 1<sup>er</sup> septembre
- Marché aux vins des Côtes du Rhône septentrionales et méridionales



**SEPTEMBRE**

- Du 30 août au 21 septembre
- Exposition «Vin et Patrimoine»  
*Médiathèque Joëlle Ritter*
- Samedi 7
- Forum des Associations avec l'OMS - 14h / 18h  
*CEP du Prieuré*
- Du 12 au 16
- Fête à Gross-Umstadt Déplacement organisé par le Comité de Jumelage de St-Péray Renseignements : 04 75 81 77 81

- Dimanche 15
- Ronde de Crussol (course à pieds) Renseignements : <http://macadam07.free.fr>

- Samedi 28
- «Le jardin» une pièce de théâtre de Brigitte Buc, Les Tréteaux de l'Embroye - 20h30  
*Salle des Fêtes*

**OCTOBRE**

-  Samedi 12 et dimanche 13
- Destination terroir «Le grand marché du goût»  
*CEP du Prieuré*
- Samedi 12
- 2<sup>ème</sup> Championnat du Monde de Caillette - organisé par France BLEU Drôme-Ardèche et le Dauphiné Libéré  
*CEP du Prieuré*

**NOVEMBRE**

- Lundi 11
- Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 - 11h  
*Rond-point de la Libération*
- Mercredi 13
- Don du sang - 15h / 19h  
*Salle des Fêtes*
- 29 et 30
- Collecte de la Banque Alimentaire Drôme-Ardèche

**DECEMBRE**

- Jeudi 5
- Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie - 11h30  
*Place du Souvenir Français*

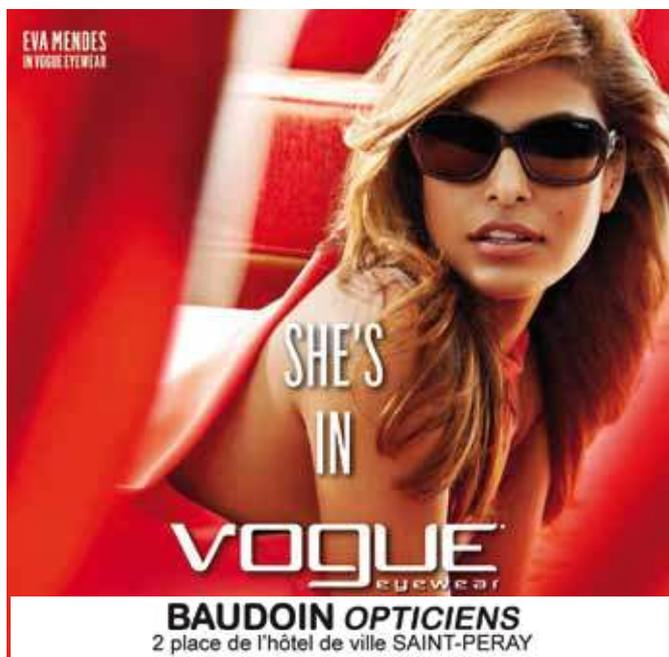


Retrouvez l'agenda actualisé sur [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)



Toutes Assurances- Placements  
M. Yvan CELLIER - Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt  
07130 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



**100 CHAISES** <sup>6 produits achetés = 1 produit offert GRATUITS</sup>

[www.100chaises.fr](http://www.100chaises.fr)

LUSA - bain de soleil

Particuliers - Professionnels - Agenceurs - Architectes - Boutiques

Vase d'extérieur en polycarbonate Ø 40, 50, 60, 80, 100, 120 cm  
Cube d'extérieur en polycarbonate Dimensions : 40x40x40 cm  
Bac d'extérieur en polycarbonate Dimensions : 100x40x40 cm